

## Appel à candidature pour la constitution du Haut Conseil Breton pour le Climat

---

### Principe et missions du Haut Conseil

Le Conseil régional de Bretagne, en session plénière de décembre 2021, a acté la création d'un Haut Conseil Breton pour le Climat. La délibération précise le contexte et les missions assignées au futur Haut Conseil :

*« Pour être éclairée, la décision publique doit s'appuyer sur tous les outils d'expertise et d'aide à la décision pertinents. Ceci est encore plus vrai sur la question climatique, qui fait référence à des mécanismes et des ressorts particulièrement complexes. [...]*

*Afin de mettre en œuvre une instance scientifique qui réponde aux besoins et spécificités bretons et aux attentes des scientifiques qui en feront partie, le Conseil régional a souhaité la co-construire. Ainsi, suite à des échanges avec les instances fédératives de recherche et plusieurs universités bretonnes fin 2020, un groupe de préfiguration de 18 experts s'est constitué.*

*Le Haut Conseil Breton pour le Climat (HCBC) aura pour principale mission d'éclairer, par ses avis et ses recommandations, le Conseil régional sur la cohérence des stratégies de territoire qu'il porte et de ses politiques au regard des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (atténuation du changement climatique), et de préparation de la Bretagne aux impacts en cours et à venir du changement climatique (adaptation). En cela, il s'inspire fortement du Haut Conseil pour le Climat national. Par ailleurs, et en complément, le HCBC contribuera à l'information générale des élu.e.s et du grand public sur le changement climatique et ses impacts en Bretagne. Sur cet aspect indispensable à une citoyenneté éclairée, il s'inspire des groupes d'experts sur le climat qui existent dans d'autres régions françaises.*

*Pour mener à bien ses missions, le HCBC s'inscrit dans un principe d'indépendance et de dialogue avec le Conseil régional et le CESER, et se verra doté de moyens dédiés. »*

Il sera proposé à l'assemblée régionale d'acter la nomination des membres du Haut Conseil, son fonctionnement, sa feuille de route et les moyens alloués en session de février 2022.

Les principes de fonctionnement du futur Haut Conseil Breton pour le Climat s'appuient sur la proposition du groupe de préfiguration.

### Fonctionnement

Le secrétariat et l'animation du Haut Conseil sont assurés durant sa phase de lancement par le Conseil régional. Les membres sont nommés pour une durée de six ans par le Conseil régional. La qualité de membre implique la participation aux réunions plénières (a minima une par trimestre) et à des groupes de travail en fonction de l'expertise propre à chaque membre et des sujets traités. L'assemblée régionale proposera lors de la session de février 2022 une prise en charge des frais de déplacements.

## Expertises recherchées

Cet appel à candidature a vocation à identifier les expertises bretonnes nécessaires à l'installation d'un Haut Conseil respectant les impératifs de pluridisciplinarité, d'excellence scientifique, de parité, de diversité d'âge et d'origine géographique. La sélection s'effectuera sur CV, au regard des impératifs évoqués plus haut et de façon complémentaire aux profils s'étant impliqués dans la phase de préfiguration du Haut Conseil et souhaitant poursuivre leur engagement. A ce titre, sont particulièrement recherchées les expertises en lien avec le climat dans les domaines suivants :

- Santé environnement
- Psychologie
- Transports
- Agronomie
- Energie / bâtiment
- Urbanisme

## Candidatures

L'acte de candidature sera matérialisé par l'envoi d'un CV respectant le format joint et d'une longueur de deux pages maximum. Il est à envoyer au Conseil régional, sous format numérique à l'adresse suivante :

[charlotte.bourguignat@bretagne.bzh](mailto:charlotte.bourguignat@bretagne.bzh)

**La date limite de remise des candidatures est fixée au lundi 24 janvier midi.**

Elles seront analysées par un comité composé d'élus du Conseil régional et de représentants du secteur de la recherche bretonne.

**Photo (non  
obligatoire)**

## **Prénom NOM**

Discipline(s)

Principaux domaines d'expertise (4-5 max)

Statut (enseignant.e chercheur / chargé.e de recherche/directeur.rice de recherche)

Laboratoire de rattachement / Université

Coordonnées mail et téléphonique

Parcours

Distinctions

Responsabilités

Distinguer en fonction des besoins les responsabilités administratives, éditoriales, d'enseignement, d'encadrement pédagogique

## Activité de recherche

Indiquer le nombre de publications dans des revues à comité de lecture

Possibilité de dissocier dans ce paragraphe :

Travaux de recherche en lien avec le climat

Principaux travaux de recherche hors enjeu climatique

## Autres activités en lien avec le climat et l'environnement

Y compris dimension communication grand public/ vulgarisation et travaux d'expertise